

✘ DCI annonce la signature d'une convention cadre avec la direction du Service de Santé des Armées (SSA) français afin de proposer des prestations de formation (opérationnelle et universitaire), d'expertise et matériels associés à l'étranger.

Spécialiste de solutions d'optimisation sur-mesure des forces armées étrangères dans les domaines terrestres, maritimes et aériens, DCI va ainsi proposer des formations initiales et spécialisées validées par le SSA et en coordination avec lui. La mise en place de cette nouvelle offre Santé se fera lors du premier semestre 2015.

« Je suis heureux d'élaborer avec le Directeur central du SSA une offre complète et flexible dans le domaine de la médecine militaire » déclare Jean-Michel PALAGOS, Président-Directeur Général de DCI. *« Les pays amis nous sollicitent souvent pour transférer le savoir-faire du service de santé des armées françaises qui a une capacité quasi-unique en Europe. Ce service a prouvé sa très grande efficacité dans les opérations militaires récentes et nous espérons pouvoir exporter cette excellence française au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine. »*

« La culture commune [avec les services de santé des pays alliés] est essentielle à la réussite d'une bonne coopération opérationnelle. Cette volonté de partage avec nos partenaires internationaux, énoncée dans le projet de service « SSA 2020 », doit se faire dans les instances internationales mais aussi au travers des exercices, des échanges et des formations. DCI est un partenaire d'excellence qui va assurément nous aider à atteindre cet objectif, tout en permettant la valorisation des savoir-faire du SSA » estime le MGA Jean-Marc DEBONNE, directeur central du SSA.